



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PUY-DE-DÔME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°63-2019-090

PUBLIÉ LE 26 SEPTEMBRE 2019

Sommaire

63_REC_Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand

63-2019-09-25-003 - ARRETE RECTORAL DU 25 SEPTEMBRE 2019
PORTANT INTERIM DES FONCTIONS DE SECRETAIRE GENERAL DE
L'ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND (1 page)

Page 3

63-2019-09-25-002 - ARRETE RECTORAL DU 25 SEPTEMBRE 2019 PORTANT
INTERIM DE FONCTIONS DU DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE
L'EDUCATION NATIONALE DU PUY-DE-DÔME (1 page)

Page 5

63_REC_Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand

63-2019-09-25-003

**ARRETE RECTORAL DU 25 SEPTEMBRE 2019
PORTANT
INTERIM DES FONCTIONS DE SECRETAIRE
GENERAL DE L'ACADEMIE DE
CLERMONT-FERRAND**

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**ARRETE RECTORAL DU 25 SEPTEMBRE 2019 PORTANT
INTERIM DES FONCTIONS DE SECRETAIRE GENERAL DE L'ACADEMIE DE
CLERMONT-FERRAND**

VU l'arrêté ministériel, en date du 12 mars 2019, portant renouvellement de Monsieur Benoît VERSCHAEVE dans l'emploi de Secrétaire Général de l'académie de Clermont-Ferrand pour une seconde période de 4 ans, du 1er mai 2019 au 30 avril 2023 ;

Rectorat

**Service
Des Affaires Juridiques**

INTERIM SG- 2019-2020

Affaire suivie par
Lynda JONNON
Téléphone
04 73 99 30 19

Mél.
ce.saj
@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand
cedex 1

VU le décret du 24 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Karim BENMILOUD en qualité de Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand ;

VU la nomination de Monsieur Benoît VERSCHAEVE en qualité de Secrétaire Général de l'Académie de Versailles au 1^{er} octobre 2019 ;

Article 1^{er} : Dans l'attente de la nomination du Secrétaire Général de l'Académie de Clermont-Ferrand et pour assurer la continuité du service, Madame Béatrice CLEMENT, Secrétaire Générale Adjointe – Directrice de la Performance et de la Modernisation de l'Action Publique, est chargée de l'intérim des fonctions de Secrétaire Général de Clermont-Ferrand.

Article 2 : Les dispositions du présent arrêté cesseront de plein droit à la nomination du nouveau Secrétaire Général de l'Académie de Clermont-Ferrand.

Article 3 : Le Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-De-Dôme.

Le 25 Septembre 2019

Le Recteur d'Académie

SIGNE
Karim BENMILOUD

63_REC_Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand

63-2019-09-25-002

**ARRETE RECTORAL DU 25 SEPTEMBRE 2019
PORTANT INTERIM DE FONCTIONS DU
DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE
L'EDUCATION NATIONALE DU PUY-DE-DÔME**

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**ARRETE RECTORAL DU 25 SEPTEMBRE 2019 PORTANT
INTERIM DE FONCTIONS DU DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE
L'ÉDUCATION NATIONALE DU PUY-DE-DÔME**

Rectorat

**Service
Des Affaires Juridiques**

INTERIM 63- 2019-2020

Affaire suivie par
Lynda JONNON
Téléphone
04 73 99 30 19

Mél.
ce.saj
@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand
cedex 1

VU le Code de l'Éducation, notamment son article R 222-19-3 ;

VU le décret du 30 octobre 2015 par lequel Monsieur Philippe TIQUET a été nommé Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Puy-De-Dôme ;

VU le décret du 21 août 2019 par lequel Madame Nicole NOILHETAS a été nommée Directrice Académique Adjointe des Services de l'Éducation Nationale du Puy-De-Dôme à compter du 1^{er} septembre 2019 ;

Vu la nomination de Monsieur Philippe TIQUET en qualité Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Meurthe-et-Moselle à compter du 1^{er} octobre 2019 ;

Article 1^{er} : Madame Nicole NOILHETAS, Directrice Académique Adjointe Des Services de l'Éducation Nationale du Puy-De-Dôme, est chargée de l'intérim des fonctions de Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Puy-De-Dôme.

Article 2 : Les dispositions du présent arrêté cesseront de plein droit à la nomination du nouveau Directeur Académique des Services Départementaux du Puy-De-Dôme.

Article 3 : Le Secrétaire Général de l'Académie de Clermont-Ferrand est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-De-Dôme.

Le 25 Septembre 2019

Le Recteur d'Académie

SIGNE
Karim BENMILOUD